PROCES-VERBAL
Séance du 02 Avril 2026

Début de séance : 18 h 30
Fin de séance : 20 h 00
Nombre de conseillers :
En exercice : 23
Présents : 20

L'an deux mille vingt-six, le jeudi deux avril à 18 heures 30, le Conseil municipal de la commune d'AILLY SUR SOMME, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la Présidence de Mme Catherine BENEDINI POLLEUX.

20 élus présents : Catherine BENEDINI POLLEUX, Sébastien DETOURNE, Ludivine POIRET, Philippe MERCHER, Danièle DUFRENOY, Laurent PINCHON, Delphine PELTOT, Antonio LEITAO, Françoise LEFEBVRE, Guillaume SELLIER, Pascale CAVILLON, Michel DEWANNAIN, Béatrice DUMONT, Sylvain LAGACHE, François THIBAUT, Joséphine HALLE, Gauthier OSSART, Anne-Laure LEFEBVRE, Georges DAME, Geneviève LEMERCIER
Absents excusés :
Julie LE BER donne pouvoir à Joséphine HALLE
Joël PELTOT donne pouvoir à Delphine PELTOT
Patricia JORON donne pouvoir à Danièle DUFRENOY
Secrétaire de séance : Guillaume SELLIER

Le compte rendu du 20 Mars 2026 est adopté à l'unanimité

Madame le Maire propose de rajouter un point à l'ordre du jour : création de poste et mise à jour du tableau des effectifs

ORDRE DU JOUR

1- Délégations consenties au maire par le conseil municipal
2- Délégation de fonctions aux adjoints et aux conseillers municipaux
3- Composition des commissions municipales
4- Désignation des délégués dans les organismes extérieurs
5- Désignation d'un correspondant de défense
6- Composition de la commission d'appel d'offres
7- Élection des membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale
8- Indemnités de fonctions aux élus
9- Création de poste et mise à jour du tableau des effectifs
10- Questions orales

1°) Délégations consenties au maire par le conseil municipal

Considérant que le maire de la commune peut recevoir délégation du conseil municipal afin d'être chargé, pour la durée de son mandat, de prendre un certain nombre de décisions,
Considérant qu'il y a lieu de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :
Le maire est chargée, pour la durée du présent mandat, et par délégation du conseil municipal :
- de passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- de créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
- de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- de fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;
- d'exercer au nom de la commune, les droits de préemptions définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L213-3 de ce même code dans les conditions que fixe le conseil municipal à hauteur de 50 000 €.
- d'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil municipal, et de transiger avec les tiers dans la limite de 1000 € auprès du Tribunal Administratif.
- d'admettre en non-valeur les titres de recettes, ou certaines catégories d'entre eux, présentés par le comptable public, chacun de ces titres correspondant à une créance irrécouvrable d'un montant inférieur à 200 €

2°) <u>Délégation de fonctions aux adjoints et aux conseillers municipaux</u>

Madame le Maire expose que pour le bon fonctionnement du service, il convient de donner délégation aux adjoints, qui seront assistés de conseillers municipaux délégués.

<u>Article 1er</u> : Délégation de fonctions est donnée, sous la surveillance et la responsabilité de Madame le Maire, à :

- **Sébastien DETOURNE**, adjoint au Maire
  Domaines de la délégation : éducation, jeunesse et petite enfance
  Conseiller délégué auprès de l'adjoint : Guillaume SELLIER

- **Ludivine POIRET**, adjointe au Maire
  Domaines de la délégation : communication et démocratie locale, artisan, commerçant et professions libérales

- **Philippe MERCHER**, adjoint au Maire
  Domaines de la délégation : espaces publics, voirie, espaces verts, cimetière, bâtiments communaux et sécurité
  Conseiller délégué auprès de l'adjoint : Michel DEWANNAIN

- **Danièle DUFRENOY**, adjointe au Maire
  Domaines de la délégation : gestion des salles communales et suivi des entretiens des bâtiments communaux (crèche, écoles, salles, mairie) - social

- **Laurent PINCHON**, adjoint au Maire
  Domaines de la délégation : fêtes et cérémonies – associations sportives, référent comité social territorial
  Conseiller délégué auprès de l'adjoint : Antonio LEITAO

- **Delphine PELTOT**, adjointe au Maire
  Domaines de la délégation : culture, tourisme, associations sportives, personnes âgées
  Conseillère déléguée auprès de l'adjointe : Françoise LEFEBVRE

  Ces délégations comprennent la signature des pièces et actes se rapportant aux domaines attribués à chacun des adjoints. Cette signature devra être précédée de la formule indicative suivante « par délégation du maire ».

3°) <u>Composition des commissions municipales</u>

<u>Commission petite-enfance, enfance, jeunesse</u>
Catherine BENEDINI POLLEUX, Sébastien DETOURNE, Laurent PINCHON, Françoise LEFEBVRE, Guillaume SELLIER, Pascale CAVILLON, Béatrice DUMONT, Julie LE BER

<u>Commission communication, artisans, commerçants et professions libérales</u>
Catherine BENEDINI POLLEUX, Sébastien DETOURNE, Ludivine POIRET, Michel DEWANNAIN, Joséphine HALLE

<u>Commission environnement, projet urbain</u>
Catherine BENEDINI POLLEUX, Ludivine POIRET, Philippe MERCHER, Laurent PINCHON, Antonio LEITAO, Guillaume SELLIER, François THIBAUT, Gauthier OSSART

<u>Commission des finances</u>
Catherine BENEDINI POLLEUX, Sébastien DETOURNE, Ludivine POIRET, Laurent PINCHON, Guillaume SELLIER, Anne-Laure LEFEBVRE, Georges DAME

<u>Commission des fêtes et cérémonies</u>
Laurent PINCHON, Danièle DUFRENOY, Delphine PELTOT, Antonio LEITAO, Françoise LEFEBVRE, Pascale CAVILLON, Michel DEWANNAIN, Béatrice DUMONT, Sylvain LAGACHE, Joel PELTOT, Patricia JORON, Georges DAME

Commission des travaux, sécurité, espaces publics, bâtiments communaux
Catherine BENEDINI POLLEUX, Philippe MERCHER, Ludivine POIRET, Laurent PINCHON, Guillaume SELLIER, Michel DEWANNAIN, François THIBAUT, Josephine HALLE, Georges DAME

Commission culture et sports, séniors
Danièle DUFRENOY, Laurent PINCHON, Delphine PELTOT, Antonio LEITAO, Pascale CAVILLON, Béatrice DUMONT, Sylvain LAGACHE, Julie LE BER, Joël PELTOT, Patricia JORON, Geneviève LEMERCIER

Commission du personnel
Catherine BENEDINI POLLEUX, Sébastien DETOURNE, Laurent PINCHON, Françoise LEFEBVRE, Guillaume SELLIER, Pascale CAVILLON, Sylvain LAGACHE, Josephine HALLE, Georges DAME

4°) Désignation des délégués dans les organismes extérieurs

1 -SISCO (Syndicat de transport scolaire)
Guillaume SELLIER Sébastien DETOURNE
2 - SIVU voirie
Philippe MERCHER (Titulaire) Michel DEWANNAIN (Suppléant)
3– Conseil d'administration du collège
Sébastien DETOURNE (Titulaire) Guillaume SELLIER (Suppléant)
4- Syndicat Intercommunal de Traitement des Eaux Ailly-sur-Somme/Saint-Sauveur/Breilly (SITE)
Catherine BENEDINI POLLEUX, Philippe MERCHER, Michel DEWANNAIN, François THIBAUT (Titulaires)
Joséphine HALLE, Georges DAME (Suppléants)
5 - Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Ailly/Breilly (SIAEP)
Catherine BENEDINI POLLEUX, Philippe MERCHER, Michel DEWANNAIN, François THIBAUT
6 - TRINOVAL
Philippe MERCHER (Titulaire) Michel DEWANNAIN (Suppléant)
7 – Délégation du Service Public Assainissement
Catherine BENEDINI POLLEUX, Philippe MERCHER, Michel DEWANNAIN (Titulaires)
François THIBAUT, Joséphine HALLE, Georges DAME (Suppléants)
8 -Syndicat Intercommunal pour la Gestion des locaux et terrains de la Gendarmerie de PICQUIGNY
Philippe MERCHER Laurent PINCHON
9 -CAT FLIXECOURT
Sébastien DETOURNE Guillaume SELLIER

5°) Désignation d'un correspondant de défense
Les missions principales dévolues au Correspondant défense sont les suivantes :
- Il remplit une mission d'information et de sensibilisation auprès des administrés :
  - Le premier domaine concerne le parcours de citoyenneté qui comprend l'enseignement de défense à l'école, le recensement et la journée d'appel de Préparation à la Défense (JAPD),
  - Le deuxième domaine concerne les activités de défense avec le volontariat, les préparations militaires et la réserve militaire
  - Le troisième domaine concerne le devoir de mémoire et de la reconnaissance.
- Il est l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires du département et de la région.
- Il dispose d'un espace spécifique sur le site internet du Ministère de la Défense.

A l'unanimité, l'assemblée désigne : Philippe MERCHER

6°) Composition de la commission d'appel d'offres
A l'unanimité sont élus :
Catherine BENEDINI POLLEUX (Présidente) Ludivine POIRET, Philipe MERCHER, Laurent PINCHON (Titulaires) Julie LE BER, Gauthier OSSART, Georges DAME (Suppléants)

7°) Election des membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale
Considérant qu'il convient de fixer le nombre de membres du conseil d'administration du centre communal d'action social, que les articles L.123-6 et R.123-7 susvisés exigent un minimum de quatre membres élus et un maximum de huit membres élus,
Décide que le nombre de membres du conseil municipal appelés à siéger au centre communal d'action sociale est fixé à 8 ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'élection de 8 membres du conseil municipal appelés à siéger au centre communal d'action sociale ;
A l'unanimité, sont élit : Catherine BENEDINI POLLEUX, Danièle DUFRENOY, Antonio LEITAO, Pascale CAVILLON, Gauthier OSSART, Anne-Laure LEFEBVRE, Patricia JORON, Geneviève LEMERCIER

8°) <u>Indemnités de fonctions aux élus</u>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Décide, à l'unanimité, avec effet au 20 Mars 2026,
De fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du maire, des adjoints et des conseillers municipaux comme suit :

- le maire	55,7 % de l'indice 1027 de la fonction publique
- 6 adjoints	18,2 % de l'indice 1027 de la fonction publique
- 3 conseillers municipaux	4,5 % de l'indice 1027 de la fonction publique

9°) <u>Création de poste et mise à jour du tableau des effectifs</u>

Le Maire informe l'assemblée qu'une délibération a été prise le 25 Février 2026 pour créer le poste d'agent de police municipal, grade de Gardien Brigadier. Au vu des candidatures que nous recevons pour ce poste, les candidats sont tous Brigadier-Chef Principal, de ce fait il convient de créer un nouveau poste afin de pouvoir effectuer le recrutement.
A l'unanimité, l'assemblée décide de créer ce poste et de mettre à jour le tableau des effectifs.

10°) <u>Questions orales</u>
Néant